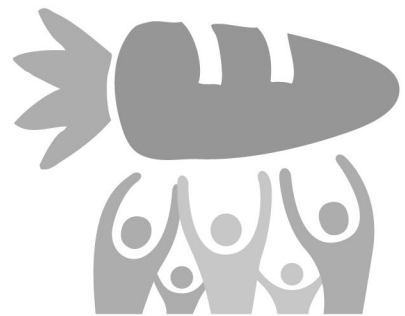


**4** modèles  
économiques  
viables et  
enviables  
D'ASC



**L'agriculture soutenue  
par la communauté**

Réalisé en collaboration avec la



*... pour une gestion globale  
de votre entreprise*



# TABLE DES MATIÈRES

## Sommaire

1. Résumé et remerciements .....	3
2. Introduction .....	4
3. Portrait du réseau et du rôle d'Équiterre .....	5
4. Quelques définitions utiles .....	7
5. Les faits saillants de l'étude .....	9
6. Quatre modèles économiques viables et enviables d'ASC .....	12
6.1. Modèle technico-économique # 1 : « La moyenne, 210 parts de récolte » .....	13
6.2. Modèle technico-économique # 2 : « 385 parts de récolte » .....	16
6.3. Modèle technico-économique # 3 : « 147 parts de récolte » .....	19
6.4. Modèle technico-économique # 4 : « 38 parts de récolte » .....	22
7. Vue d'ensemble et analyse des modèles de production d'ASC .....	25
8. Conclusion .....	27
9. Références utiles .....	28



# 1. RÉSUMÉ

Le présent document constitue un second guide publié par Équiterre dans le but de soutenir la gestion financière des fermes qui opèrent selon le modèle de l'agriculture soutenue par la communauté (ASC). Les fermiers et fermières de familles qui quotidiennement travaillent à cultiver les fruits et légumes ou à élever les animaux qu'ils offrent par la formule de l'ASC, à maintenant plus de 25 000 personnes, y trouveront les résultats d'une étude réalisée auprès de 10 fermes. Ils y trouveront 4 modèles économiques d'ASC qu'ils pourront comparer à leur propre situation. Les nouveaux fermiers et fermières pourront s'en inspirer, pour en arriver à vivre pleinement de leur projet d'agriculture de proximité. Finalement, les personnes qui travaillent au sein d'organisations dont la mission est de contribuer au développement ou au financement de projets agricoles y trouveront une référence utile pour l'analyse des demandes qu'elles recevront.

## REMERCIEMENTS

La production de ce second guide sur les coûts de production relatifs à la formule de l'agriculture soutenue par la communauté (ASC) a été rendue possible grâce à la contribution des personnes et organisations suivantes :

- Le groupe des agriculteurs qui ont généreusement accepté d'ouvrir leurs livres comptables et de collaborer à la collecte des données
- Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique du Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec
- Fédérations des groupes conseils agricoles du Québec  
Ginette Moreau, agronome, conseillère
- Groupe conseil agricole des Basses-Laurentides  
Jean-François Lachance, agronome, conseiller
- L'équipe du réseau de l'ASC d'Équiterre  
Isabelle Joncas, agronome, chargée de projet  
Ann Lévesque, agente d'information et de logistique

ISBN 2-922563-07-3

Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006

Bibliothèque et Archives Canada, 2006

Équiterre, 2177 Masson, bureau 317

Montréal, Québec

H2H 1B1



## 2. INTRODUCTION

Équiterre est une organisation sans but lucratif vouée à la construction d'un mouvement citoyen en prônant des choix individuels et collectifs qui sont à la fois écologiques et socialement solidaires. Les ressources requises à la réalisation de cette mission se déploient dans 4 programmes référant à autant de réalités dominantes des activités humaines : l'agriculture et l'alimentation, le commerce et l'organisation économique, le transport et l'habitation.

Équiterre, via son programme « d'agriculture et alimentation », coordonne depuis maintenant 10 ans un réseau de fermes qui opèrent selon le modèle de l'agriculture soutenue par la communauté (ASC). Ce modèle permet à des citoyens de soutenir directement des fermiers et fermières de famille en échange d'une part de leur récolte. Ce lien financier, écologique, humain et alimentaire dure généralement 20 semaines par année, semaines pendant lesquelles les fermiers et fermières cultivent pour les partenaires de leur ferme, quelques dizaines de variétés de légumes certifiés biologiques, livrés à des points de chute de quartiers urbains ou semi-urbains ou accessibles à la ferme.

Ce réseau est maintenant composé de plus de 100 fermes. Par son rôle d'animation et de soutien à ces fermes, Équiterre tente de soutenir leur meilleure compréhension et leur meilleur contrôle de leur coût de production. Équiterre cherche également à soutenir concrètement le bon démarrage de nouvelles fermes qui choisiraient l'ASC.

Comment déterminer le prix des parts de récolte ? Comment déterminer le nombre de partenaires de la ferme, au-delà de la donnée de la superficie de la ferme. Comment connaître les coûts de production de ce modèle de production spécifique de par la diversité des fruits et légumes cultivés ou espèces animales élevées ? Comment organiser les informations financières de la ferme pour arriver à comprendre et analyser les résultats financiers ? Bref, à quoi devrait ressembler une exploitation agricole qui choisirait ce mode de fonctionnement, du point de vue financier et opérationnel. Voilà quelques questions auxquelles le présent guide tente de répondre.

**Ce guide comporte donc un diagnostic financier de 10 fermes participantes et 4 modèles technico-économiques décrivant autant de « grosseurs » de ferme de famille liées à des groupes, plus ou moins nombreux, de consommateurs citoyens.**



### 3. PORTRAIT DU RÉSEAU ET DU RÔLE D'ÉQUITERRE

Pour une huitième année consécutive, des citoyens achèteront à l'avance leur part de la récolte d'une ferme biologique, devenant ainsi « partenaire » d'un développement agricole différent et ce, dans maintenant 12 régions du Québec. En plus de recueillir hebdomadairement leur panier de légumes à un point de chute de leur quartier, ces citoyens s'impliqueront parfois auprès du producteur, à la ferme ou autrement. Plus de 10 000 personnes consommeront des aliments biologiques et locaux par le biais de l'ASC en 2002 au Québec. Voici d'ailleurs le tableau rétrospectif de l'évolution de ce réseau depuis ses débuts.

**TABLEAU 1 : ÉVOLUTION DU RÉSEAU DES PROJETS D'ASC**

Année	Nombre de fermes (principales et associées)	Nombre de points de chute	Nombre de parts de récolte	Estimation du nombre de personnes nourries
1995	1	1	25	75
1996	7	12	250	750
1997	14	20	625	1 877
1998	29	45	1 300	3 900
1999	35	50	1 600	4 800
2000	46	65	2 700	8 100
2001	53	123	3 700	11 100
2002	62	150	4 500	13 500
2003	70	215	5 200	15 600
2004	82	275	6 800	20 400
2005	97	365	7 500	22 500
2006	102	355	8 600	25 000

L'histoire de la formule de l'ASC est plus âgée que l'implication d'Équiterre pour la promouvoir au Québec. En effet, avant que l'organisme socio-environnemental ne débute son travail de promotion auprès des agriculteurs et consommateurs citoyens, 7 fermes opéraient déjà selon un mode semblable de « mise en marché » au Québec. La formule elle-même de l'ASC a été importée de l'Europe et d'Asie où elle a cours depuis le début des années 1970. Toutefois, l'implication d'Équiterre a largement facilité l'expansion de cette formule au Québec, grâce d'abord à un travail soutenu au niveau de l'information du public et des agriculteurs, notamment par les médias, mais aussi grâce aux mesures développées pour faciliter la rencontre entre citoyens agriculteurs et citoyens consommateurs (boîte vocale, liste annuelle des fermes du réseau, dépliants, kiosques, conférences).

Équiterre a aussi mis de l'avant un certain nombre de mesures pour favoriser la communication et la formation auprès des fermiers et fermières du réseau. De sorte qu'aujourd'hui, on associe facilement la formule ASC avec Équiterre, tant chez les consommateurs que chez les agriculteurs. Mais au delà du lien entre cette formule et Équiterre, ce qui compte davantage c'est les principes sur lesquels cette formule repose et leur « promotion » qui compte. Si Équiterre s'implique autant dans sa promotion, c'est parce qu'il lui semble important que ces principes soient bien compris comme fondant la formule ASC.

Ainsi, pour arriver à la cohésion de ce groupe de fermes, Équiterre, avec les fermiers et consommateurs citoyens, a élaboré un certain nombre de critères auxquels il faut dorénavant se conformer pour en faire partie. Ces critères se sont vite avérés nécessaires avec l'accroissement soutenu du nombre de participants. Mis à part les critères relevant davantage de la logistique, voici donc les 4 principes plus fondamentaux définissant ce qu'Équiterre entend par ASC :



## 1. Agriculture biologique

Les fermes admises au service d'Équiterre doivent être certifiées biologiques ou en voie de l'être (pré-certification) et ce, en conformité avec la loi québécoise sur les appellations réservées;

**Logique :** L'enjeu écologique et environnemental est incontournable en agriculture, qu'il s'agisse de l'analyse sous l'angle des problèmes environnementaux que pose les modèles intensifs de production ou de l'analyse sous l'angle de la pérennité du système alimentaire au sens large.

## 2. Production locale

Les fermes principales admises par Équiterre doivent proposer des paniers composés, en été, d'au moins 75 % des produits de la ferme et en hiver, d'au moins 50 %. Le reste du panier doit obligatoirement provenir d'une ferme participante du réseau ou d'une autre ferme du Québec également certifiée;

**Logique :** L'agriculture ne doit plus être pratiquée et opérée sur la base d'une activité commerciale et marchande. Il faut rajouter du « politique » dans les choix individuels et collectifs en matière d'alimentation. Comme l'aliment répond à un besoin fondamental et impératif, les États et sociétés identitaires devraient s'assurer de leur capacité alimentaire. C'est pourquoi la consommation de produits locaux est une cible également incontournable.

## 3. Partage des risques et bénéfices

La formule de l'ASC comporte la notion du partage de risque. Pour le partenaire, cela signifie qu'il paie à l'avance sa part de récolte, sans garantie autre que l'engagement du producteur à faire le nécessaire pour produire ce à quoi il s'est engagé, en quantité, en qualité et en diversité. À l'inverse, le producteur s'engage aussi à faire profiter le partenaire de conditions météorologiques qui lui auraient été favorables et ce, sans supplément monétaire;

**Logique :** L'agriculture est une activité économiquement risquée puisqu'elle s'exerce sur la base d'interactions entre êtres vivants et dans un contexte climatique par définition incertain et très différent selon les régions du monde. Des pratiques agricoles ont été imaginées afin de réduire ces risques. Ces pratiques garantissent davantage les rendements mais reposent sur l'usage d'intrants comme les engrais et pesticides ou sur l'augmentation des superficies cultivées ou des animaux élevés par exploitation. Enfin, lorsque le niveau de production agricole est déterminé par le prix du marché pour un produit donné (le porc par exemple), il arrive souvent que des quantités importantes d'aliments soient gaspillées parce que produits à des coûts trop importants pour faire face à des aliments équivalents produits plus économiquement. C'est pourquoi le partage des risques et des bénéfices entre le consommateur citoyen et le fermier de famille permet à l'un et à l'autre de profiter de leur lien de mutualité. Le fermier en touchant ses revenus à l'avance, le consommateur en profitant de l'abondance découlant de conditions climatiques propices et de la saine gestion que son paiement à l'avance a permis au fermier de pratiquer.

## 4. Dimension sociale

Les projets comprennent des rencontres, des fêtes de récolte, des journées de travail à la ferme ou des repas communautaires permettant un contact entre les partenaires et les fermiers et fermières de famille. Ces activités sont organisées autant à l'initiative des fermiers que des partenaires.

**Logique :** Comme la formule de l'ASC comporte un échange économique, dans le contexte relativement risqué décrit plus haut qui est propre à l'agriculture, la question de la confiance et de la transparence entre les parties économiquement intéressées (fermier et consommateur) devient également un enjeu auquel il est impératif de s'adresser. C'est pourquoi les uns et les autres sont invités à échanger régulièrement, soit au point de chute ou dans le cadre de visites à la ferme. Le dépôt et la présentation, par le fermier, des États financiers annuels de sa ferme, est également une pratique encouragée par Équiterre et à inscrire à cette rubrique.



## 4. QUELQUES DÉFINITIONS UTILES

Dans cette section du guide, vous retrouverez la définition d'un certain nombre de mots souvent utilisés lorsqu'il s'agit de discuter d'États financiers. Ces définitions sont listées selon leur lien avec quatre documents que l'on retrouve généralement dans un « Rapport financier ».

### Les États financiers

Généralement, les États financiers comporte trois ou quatre documents différents. Chacun a son utilité. Bien sûr, le Rapport financier de certaines entreprises peut tenir en 3 pages, d'autres en 100 pages. Tout dépend de leur complexité. Voici donc la description de ces 4 documents et des éléments qu'on peut y retrouver.

**Le Bilan :** Ce rapport dresse le portrait de la situation financière d'une organisation, à une journée précise, généralement la dernière de son année financière officielle. Essentiellement, le bilan décrit ce que l'entreprise possède, ce que l'entreprise doit et ce que ses actionnaires ou membres y détiennent, la somme de ces deux derniers éléments devant être égale avec le premier élément. Ainsi, ce que l'entreprise possède s'appelle l'Actif et ce qu'elle doit ; le Passif et l'Avoir des actionnaires ou membres. Le passif est classé généralement sous deux rubriques, soit ce qu'elle doit à d'autres que les propriétaires de l'entreprise comme par exemple les institutions financières et ce qu'elle doit à ses propriétaires (l'Avoir des propriétaires ou membres, dans le cas des coopératives). Voici une brève définition des éléments retrouvés dans le bilan, présentés dans un tableau :

Rubriques	Brève définition	Actif	Passif
Encaisse	Montant des comptes en institution ou de la petite caisse	X	
Comptes à recevoir	Montants que d'autres organisations (les clients) doivent	X	
Placements court terme	Montants placés et facilement (1 an) retirables	X	
Inventaires	Valeur des produits finis ou en fabrication, matières premières	X	
Placements long terme	Montants placés sur une plus longue période qu'un an	X	
Immobilisations	Valeur des terres, bâtiments, tracteurs, machinerie et autres	X	
Découvert bancaire	Marge de crédit à court terme de l'institution financière		X
Emprunt bancaire	Montant emprunté à court terme de l'institution financière		X
Comptes à payer	Montant que l'on doit à des fournisseurs, à court terme		X
Impôts à payer	Montant estimé des impôts à payer, au moment de faire le bilan		X
Emprunts hypothécaires	Montant des emprunts à long terme sur les biens immeubles		X
Avoir des propriétaires	Montant que l'entreprise doit à ses propriétaires		X
Bénéfices non répartis	Bénéfice dû aux propriétaires mais ne leurs étant pas attribué		X



**L'État des résultats :** Comme son nom l'indique, ce rapport fait état des revenus, des dépenses et du profit ou de l'excédent de l'organisation, pour l'année financière analysée. Généralement et selon la complexité de l'entreprise, ces revenus et dépenses sont regroupés par catégories afin d'en faciliter la compréhension. Les comptables cherchent généralement à présenter les résultats de la même manière d'une année à l'autre, pour que le lecteur, parfois prêteur, soit capable de se faire une idée de l'évolution des activités de l'organisation. On utilise souvent les termes « Frais variables » ou « Frais fixes », comme catégories de dépenses. Au chapitre des revenus, on les classe parfois dans des catégories comme « Ventes au détail » ou « Ventes aux grossistes », ou par catégorie de produits (ex. : Fraises, ASC, Patates, etc.). Ces choix dépendent de l'usage prévu de l'état des résultats.

Rubriques	Brève définition
Produits (revenus)	Mot utilisé pour parler des ventes ou revenus
Ventes au détail	Ventes faites directement auprès des consommateurs
Ventes au gros	Ventes faites auprès de revendeurs (ou grossistes)
Ventes institutionnelles	Ventes faites à des restaurants, des hôpitaux, etc.
Travaux extérieurs	Montant provenant de la vente de « services »
Charges (Dépenses)	Mot utilisé pour parler des coûts, des dépenses
Frais variables	Frais variant selon les ventes et le niveau de production
Frais fixes	Frais qui ne varient pas selon les ventes
Frais financiers	Frais reliés aux emprunts à court ou moyen terme (intérêt)
Bénéfice net	Ce qu'il reste des ventes une fois toutes les ressources payées

**L'État de l'évolution de la situation financière :** Ce rapport fait état de la manière dont les liquidités ont circulé au cours d'une année financière donnée. Là encore, on catégorise souvent le types de mouvement de fonds. Par exemple, on y retrouve les activités d'exploitation; les activités de financement; les activités d'investissement. En somme, ce rapport permet au lecteur de savoir si les liquidités générées par les activités d'exploitation sont à la hauteur de celles requises pour remplacer des actifs, pour faire de nouveaux investissements, pour rembourser ceux qu'on a déjà fait et pour verser des dividendes ou un revenu aux propriétaires.

**L'État de la capacité de remboursement** est un autre outil financier qui permet de reprendre les éléments de revenus et dépenses, disposés de manière à mettre en lumière le montant qu'il reste pour rembourser ses emprunts, une fois l'ensemble des autres dépenses payées, notamment les dividendes et retraits de propriétaires, qui figurent également nommément dans ce rapport. Le résultat final et le solde résiduel ou excédent monétaire donne la mesure de ce que l'entreprise dispose pour investir. Le solde résiduel est aussi appelé marge de manœuvre, en ce sens que ce montant peut servir à assumer des paiements supplémentaires suite à un nouvel emprunt, à autofinancer un futur investissement ou encore à améliorer le fonds de roulement. La capacité de remboursement est un document fort utile à celui ou celle qui cherche à savoir s'il arrive à vivre de son exploitation agricole à long terme.



## 5. LES FAITS SAILLANTS DE L'ÉTUDE

Cette section présente d'abord les fermes participantes de l'étude, puis leur résultat moyen et global et enfin leur résultat moyen en ASC. Ces résultats sont présentés sous la forme de tableaux. Mais d'abord, quelques avertissements s'imposent.

### Avertissements importants :

Comme pour toute étude, il est important d'en définir les limites. Voici donc certains éléments qu'il est important de rappeler à la lecture des résultats :

- Le projet se base sur les résultats d'une seule année (2004) ;
- Le projet se base sur les résultats de 10 fermes ;
- Bien que les fermes participantes aient été pré-sélectionnées afin d'être capable d'établir des moyennes par sous-groupes de fermes selon le nombre de parts de récolte produites, le faible nombre de participants oblige la prudence ;
- L'étude ne permet pas de comparer les paniers ASC d'une ferme à l'autre dans la mesure où le contenu de ces paniers est laissé à leur discrétion. L'étude compare des « dollars de vente en ASC » ;
- La météorologie de l'année 2004 a été plus ou moins favorable, selon la région. En général, la saison a été plutôt sèche. Compte tenu de la nature de la formule ASC, cette donnée ne devrait toutefois pas avoir autant d'incidence financière que s'il s'agissait d'un groupe de fermes dont le mode de mise en marché ne comporte pas autant de garanties que celui de l'ASC

Tout ceci n'enlève toutefois rien à la pertinence des résultats et du projet lui-même, pour peu que l'on sache nuancer les conclusions et profiter de l'expérience.

Le tableau suivant fait état de quelques indicateurs permettant de mieux connaître les fermes qui ont participé au projet.

Indicateurs	Moyen	Minimum	Maximum
Chiffre d'affaires	130 140 \$	7 900 \$	289 923 \$
Proportion en ASC	73 %	43 %	100 %
Nombre de paniers ASC	210	25	450
Revenu moyen par panier	452 \$	316 \$	580 \$
Nombre d'UTP (proprio et salariés)	3.5	0.8	8.0
Superficies			
ASC :	3.2 ha	0.4 ha	7.1 ha
Hors-ASC :	3.0 ha	0.0 ha	9.0 ha

**Échantillon analysé :** 10 fermes participantes au projet.

**Répartition géographique des fermes participantes :** Les fermes du réseau opèrent dans 14 régions du Québec. Les fermes qui ont participé à la phase 2 de l'étude sur les coûts de production sont situées dans les régions de Trois-Rivières, de la Montérégie, de l'Outaouais, de Lanaudière, de Québec et de l'Estrie.



Le tableau 3 présente les résultats globaux (ventes en ASC et autres ventes s'il y a lieu), moyens, minimum et maximum, des fermes participantes. La ferme moyenne du groupe vaut à peu près 181 000 \$ (sans la résidence) et est endettée à 45 % de cette valeur. Son bénéfice net est de près de 12 000 \$, une fois toutes les dépenses payées et aussi le retrait des propriétaires compté.

**TABLEAU 3 : RÉSULTATS MOYENS GLOBAUX D'ENTREPRISE**

Indicateurs	Moyen	Minimum	Maximum
Valeurs des actifs (\$)	180 918 \$	10 000 \$	365 000 \$
Endettement (%)	45 %	0 %	99 %
Bénéfice net (\$)	12 007 \$	(20 045 \$)	52 507 \$

Le tableau suivant expose les résultats sommaires propres aux opérations d'ASC des fermes participantes. Le revenu moyen d'ASC, par part de récolte de légume, était au sein de ce groupe, de 452 \$. Il est important de noter l'écart important entre le revenu minimum et le revenu maximum par part récolte. Les charges variables moyennes du groupe représentent un peu plus de 50 % du revenu moyen par part. On verra plus loin que ces charges variables sont beaucoup composées de coûts de main d'œuvre. Les charges fixes moyennes comptent pour moins de la moitié de ce même revenu moyen par part. Globalement, les fermes d'ASC ayant participé à l'étude ont généré un excédent moyen des revenus sur les dépenses de 17 \$ par part de récolte, ce qui contraste avec le premier coup de sonde effectué il y a 4 ans et selon lequel les fermes perdaient en moyenne 46 \$ par panier. Le tableau 4 indique également que les fermes dont le nombre de paniers est plus modeste (moins de 50 paniers) n'arrivent pas à couvrir leurs coûts de production.

**TABLEAU 4 : RÉSULTATS MOYENS DES FERMES POUR L'ASC (\$ / PARTS DE RÉCOLTE)**

Indicateurs	Moyen	Minimum	Maximum
Ventes	452 \$	316 \$	580 \$
Coûts variables	237 \$	60 \$	375 \$
Coûts fixes	198 \$	109 \$	732 \$
Coûts totaux	435 \$	311 \$	792 \$
Bénéfice par panier	17 \$	(475 \$)	119 \$

**RÉSULTATS DES ASC SELON LE NOMBRE DE PARTS DE RÉCOLTE VENDUES (\$ / PANIER)**

Indicateurs	50 paniers et moins	100-200 paniers	Plus de 200 paniers
Ventes	391 \$	490 \$	445 \$
Coûts variables	102 \$	233 \$	248 \$
Coûts fixes	501 \$	245 \$	162 \$
Coûts totaux	603 \$	478 \$	410 \$
Bénéfice par panier	(212 \$)	12 \$	35 \$

Le tableau suivant expose sommairement les résultats comparés de la rentabilité des ventes en ASC par rapport aux autres opérations de la ferme. Il en ressort clairement que la formule de l'ASC, pour les fermes participantes, contribue positivement au résultat globale de la ferme.



**TABEAU 5 : RÉSULTATS GLOBAUX COMPARÉS ENTRE LES OPÉRATIONS D'ASC ET HORS-ASC.**

	Résultats globaux	Résultats ASC	Résultats Hors-ASC
Produits	130 140 \$	94 639 \$	38 012 \$
Charges	134 426 \$	91 111 \$	44 266 \$
Bénéfice net après coût de vie	(4 286 \$)	3 528 \$	(6 255 \$)

Les tableaux 6, 7 et 8 présentent un comparatif entre les résultats des coups de sonde réalisés jusqu'à présent par Équiterre en 2000 et en 2004 pour mieux comprendre les coûts de production propres à l'ASC. Le tableau 6 détaille la provenance des revenus entre le projet de 2000 et celui de 2004. Le tableau 7 détaille les principaux postes de dépenses variables et le tableau 8 compare la marge brute, les charges fixes et le bénéfice net.

**TABEAU 6 : PROVENANCE DES REVENUS D'ASC COMPARÉS (2004 VS 2000)**

Produits	Moyenne 2004 (210 parts) par panier	Moyenne 2000 (144 parts) par panier
Ventes réelles	428 \$	277 \$
Inventaire de fin	13 \$	14 \$
Autres revenus	10 \$	12 \$
Total	451 \$	303 \$

**TABEAU 7 : DÉPENSES VARIABLES COMPARÉES (2004 VS 2000)**

Charges	Moyenne 2004 (210 parts) par panier	Moyenne 2000 (144 parts) par panier
Achats pour revente	32 \$	30 \$
Approvisionnement	32 \$	42 \$
Opérations culturelles	125 \$	82 \$
Mise en marché	47 \$	41 \$
Total	236 \$	195 \$

**TABEAU 8 : MARGES BRUTES, CHARGES FIXES ET BÉNÉFICES NETS COMPARÉS (2004 VS 2000)**

Charges	Moyenne 2004 (210 parts) par panier	Moyenne 2000 (144 parts) par panier
Marge brute	215 \$	109 \$
Charges fixes	198 \$	155 \$
Charges totales	435 \$	348 \$
Bénéfice net	17 \$	(46 \$)



## 6. QUATRE MODÈLES ÉCONOMIQUES VIABLES ET ENVIABLES D'ASC

Plusieurs éléments influencent les coûts de production. L'élaboration des quatre modèles suivants met en relief certains d'entre eux, les plus déterminants. Notez que tous ces budgets sont des hypothèses et qu'aucune des fermes du réseau, pris isolément, n'est identique à l'un ou l'autre de ces budgets. **Bien que ces budgets soient hypothétiques, ils sont toutefois inspirés de cas réels dont on a fait la moyenne des coûts de production et sont également le fruit d'une analyse et d'une discussion entre des fermiers et fermières ayant participé au projet.**

Les budgets servent en quelque sorte à exprimer l'effet de certaines sources de dépenses et de revenus sur le résultat financier final. Par exemple, la formule de l'ASC sous-entend un mode de production bio et la préparation des paniers de légumes, d'où des charges de main d'œuvre potentiellement plus élevées à cause des restrictions qu'imposent les cahiers des charges et les nécessités de la vente au détail. D'autres éléments comme le nombre d'années d'expérience, le nombre de paniers mis en marché, le niveau d'endettement ou de mécanisation, viennent influencer les résultats.

Afin de faciliter ces comparaisons, autant entre les budgets type qu'entre les fermes réelles qui seraient intéressées à pousser plus loin la question de leur coût de production, la rémunération de la main d'œuvre et du capital emprunté a été standardisée. Pour les fins de l'exercice, nous avons établi à 8 000 \$/UTP le salaire annuel des propriétaires et à 21 000 \$/UTP celui des salariés, ce qui représente bien la réalité. Le coût du capital emprunté a été fixé, pour tous les budgets, à 7,30 %.

Ces budgets types se présentent sous la forme de deux états financiers décrits auparavant (définitions utiles) soit, l'État de la capacité de remboursement, **pour l'ensemble des opérations de la ferme** et l'État des résultats, **pour les seules activités d'ASC**. Ces états mettent en relief à la fois les charges d'exploitation, les salaires et prélèvements des exploitants et la capacité de remboursement de la dette. Ce choix s'impose parce que la viabilité à long terme des fermes est la première motivation de ce projet et que ces États mettent rapidement en lumière les éléments importants dont il faut tenir compte pour arriver à cette viabilité.

Nous avons établi le bénéfice net des modèles économiques entre 2,4 % et 3,9 % du chiffre d'affaires. Ce niveau reflète d'ailleurs la réalité de la plupart des fermes ayant participé au projet. **Elle nous semblait également importante dans la mesure où le présent document doit guider les fermiers, ceux étant déjà au sein du réseau d'Équiterre ainsi que les nouvelles fermes qui s'y joindront, à opérer des fermes financièrement viables et enviables.**

Chacun des modèles contient un poste de charges pour les achats de légumes pour la revente. Cette façon de faire ayant été observée dans le groupe témoin, nous l'avons conservé dans les modèles.

Afin d'en arriver à un juste équilibre entre les intérêts économiques de producteurs du réseau et les intérêts économiques des partenaires des fermes du réseau, Équiterre réalise un processus continu de veille des prix de détail. Cette information qui sera livrée mensuellement aux agriculteurs du réseau vient ainsi compléter l'information financière sur les coûts de production.

**Nous travaillons donc à la mise sur pied d'un modèle agroalimentaire écologique, humain, viable et enviable.**

**Avertissement :** Ces modèles ne constituent d'aucune façon des recettes à reproduire pour en arriver à la rentabilité. Ils sont avant tout un moyen éducatif visant à faciliter la compréhension des éléments qui influencent la rentabilité. Ils sont tout de même tirés de la réalité financière du groupe de fermes participantes.



## 6.1. MODÈLE TECHNICO-ÉCONOMIQUE # 1 : « LA MOYENNE, 210 PARTS DE RÉCOLTE »

Ce budget-type correspond au résultat moyen des fermes participantes au projet. Cette ferme génère **73 % de son chiffre d'affaires par la formule ASC**. Elle vend **210 parts de récolte** de légumes qu'elle arrive à produire sur **3,2 hectares** (rendement de **65 parts à l'hectare**). Ses ventes totales sont de **130 140 \$** et celles en ASC sont de **94 639 \$**. Son niveau d'endettement est de **45 %** et ses actifs se chiffrent à près de **181 000 \$**. Plus de deux personnes et demi (**2,85 UTP**) y travaillent à temps plein en ASC, y incluant les propriétaires (rendement de **73 paniers par UTP**).

### CAPACITÉ DE REMBOURSEMENT DU MODÈLE # 1 : « LA MOYENNE, 210 PARTS DE RÉCOLTE »

	(\$)	(%)
Produits bruts totaux	130 140	100.0
Charges (avant salaires, int. MLT, amort., taxe capital)	59 063	45.0
<b>Marge (avant sal., int., etc.)</b>	<b>71 077</b>	<b>55.0</b>
Salaires payés	39 089	30.0
Retraits personnels et prélèvements	16 337	13.0
Impôts, taxe sur capital	-44	0.0
<b>Total salaires, retraits, impôts</b>	<b>55 382</b>	<b>43.0</b>
<b>CDR maximum</b>	<b>15 695</b>	<b>12.0</b>
Remboursement capital réel MLT	8 097	6.0
Remboursement intérêt MLT	4 457	3.0
<b>Total paiements</b>	<b>12 554</b>	<b>10.0</b>
<b>Solde résiduel base gestion</b> (capacité d'autofinancement)	<b>3 141</b>	<b>2.0</b>

Le **solde résiduel global** de cette ferme type est de **2 %** de son chiffre d'affaires, une fois l'ensemble de ses dépenses payées, y incluant les retraits de propriétaires et les salaires.



### ÉTAT DES RÉSULTATS ASC DU MODÈLE # 1 : « LA MOYENNE, 210 PARTS DE RÉCOLTE »

	Total (\$)	Par part (\$)	(%)
<b>Produits</b>			
Ventes réelles année courante	89 764	427,45	94.8
Valeur des inventaires fin	2 753	13,11	2.9
Plus-value prévue	0	0,00	0.0
Autres revenus	2 122	10,10	2.2
<b>Produits totaux</b>	<b>94 639</b>	<b>450,66</b>	<b>100.0</b>
<b>Charges variables</b>			
Achats pour revente	6 769	32,23	7.2
Approvisionnements			
Fertilisants	914	4,36	1.0
Semences et plants	2 337	11,16	2.5
Pesticides	616	2,94	0.7
Dépistage	35	0,17	0.0
Autres approvisionnements directs	2 318	11,06	2.5
Cotisations ass. récoltes et stab.	0	0,00	0.0
Intérêts court terme	439	2,10	0.5
Sous-total	6 659	31,79	7.1
Opérations culturelles			
Entretien et carburant, mach., équip.	5 019	23,96	5.3
Forfaits spécifiques cultures	18	0,09	0.0
Forfaits généraux répartis	729	3,48	0.8
Revenus travaux extérieurs	0	0,00	0.0
Salaires spécifiques cultures	21 000	100,00	22.2
Sous-total	26 766	127,48	28.3
Mise en marché			
Emballages, contenants, conservation	1 436	6,85	1.5
Publicité et autres mise en marché	1 001	4,78	1.1
Salaires pr emballage et marché	7 465	35,63	7.9
Transports et entreposage à forfait	33	0,16	0.0
Sous-total	9 935	47,42	10.5
<b>Charges variables totales</b>	<b>50 129</b>	<b>238,71</b>	<b>53.0</b>
<b>Charges fixes</b>			
Entretien terre et bâtiments	3 425	16,35	3.6
Entretien et carburant camion	3 467	16,55	3.7
Salaires généraux	2 240	10,69	2.4
Autres frais généraux	8 787	41,94	9.3
Retraits des propriétaires	12 000	57,14	12.7
Intérêts sur MLT	2 704	12,91	2.9
Amort. machineries et équipements	6 125	29,24	6.5
Amortissements bâtiments	3 485	16,63	3.7
<b>Charges fixes totales</b>	<b>42 233</b>	<b>201,11</b>	<b>44.7</b>
<b>Charges totales</b>	<b>92 362</b>	<b>439,82</b>	<b>97.7</b>
<b>Bénéfice pour rém. l'Avoir net</b>	<b>2 277</b>	<b>10,84</b>	<b>2.4</b>



## Portrait technique des modèles

Les informations suivantes permettent de mieux situer les 4 modèles de ce guide par rapport à leurs caractéristiques techniques. Les besoins en superficies, en bâtiments, en machinerie, en espace de lavage et de montage des paniers ou en main d'œuvre, seront décrits sommairement.

### Modèle # 1 : « La moyenne, 210 parts de récolte »

1. Superficie d'ASC en culture :  
3,2 hectares plus 25 % pour effectuer les rotations.
2. Superficie en serre ou en tunnel :  
On estime qu'avec 1m<sup>2</sup> par panier en climat chaud et 3m<sup>2</sup> par panier en climat plus froid, la ferme arrivera à démarrer ses plants et à produire des légumes de façon plus hâtive.
3. Machinerie :  
On aura besoin pour produire les 210 paniers de ce modèle, de 2 tracteurs usagés d'une valeur située entre 5 000 \$ et 10 000 \$, l'un pouvant être plus petit (25 forces) et l'autre plus gros (50 forces).
4. Équipements agricoles :
  - 1 rotoculteur de 60 pouces avec prise de force sur le tracteur et un petit rotoculteur autonome de 6 à 8 forces ;
  - 1 vibro adapté au tracteur ;
  - 1 sarcler adapté au tracteur ;
  - 1 petit pulvérisateur ;
  - 1 épandeur ;
  - 1 herse à disque ou 1 charrue
5. Véhicule pour la livraison :  
Pour assurer la livraison fiable de 210 paniers par semaine, pendant environ 20 semaines, il est suggéré d'avoir recours à un camion diesel comme un « cube » pour être capable de faire la distribution debout, à l'abri en cas de pluie. On pourrait aussi bien sûr utiliser un camion de type « Éconoline » ou un « pick-up » muni d'une remorque.
6. Bâtiments :
  - Salle de montage et d'expédition des paniers : 5 à 10 pieds<sup>2</sup> par panier, selon la disponibilité ;
  - Salle de lavage : quelques baignoires feront l'affaire, avec aussi idéalement une baratte à légumes racine ;
  - Chambre froide : 3 à 5 pieds<sup>2</sup> par panier ;
  - Hangar à machinerie : préférable mais pas indispensable
7. Outils :
  - Compresseur : oui ;
  - Soudeuse : oui ;
  - Génératrice : oui, pour la serre ;
  - Boîtes et contenants : oui, en fonction du nombre de paniers
8. Irrigation / drainage :
  - Canon et étang si une rivière proche ;
  - Drainage : tout dépend du sol. Si loam ou argile : oui
9. Main d'œuvre :  
Ici, il est estimé que la production de plus de 70 paniers requiert 1 UTP de travail (équivalent de 2 500 hres), que ce travail soit rémunéré ou non.



## 6.2. MODÈLE TECHNICO-ÉCONOMIQUE # 2 : « 385 PARTS DE RÉCOLTE »

Ce modèle technico-économique correspond au résultat moyen des fermes participantes au projet dont le nombre de parts de récolte produites et vendues est la plus importante. Cette ferme génère **78 % de son chiffre d'affaire par la formule ASC**. Elle vend **385 parts de récolte** de légumes qu'elle arrive à produire sur **5,2 hectares** (rendement de **74 parts à l'hectare**). Ce nombre de paniers inclut les paniers d'hiver. Ses ventes totales sont de **218 153 \$** et celles en ASC sont de **171 296\$**. Son niveau d'endettement est de **64 %** et ses actifs se chiffrent à près de **222 000 \$**. Un peu plus de 5 personnes (**5,2 UTP**) y travaillent à temps plein en ASC, y incluant les propriétaires (rendement de **74 parts par UTP**).

### CAPACITÉ DE REMBOURSEMENT DU MODÈLE # 2 : « 385 PARTS DE RÉCOLTE »

	(\$)	(%)
Produits bruts totaux	218 153	100.0
Charges (avant salaires, int. MLT, amort., taxe capital)	87 114	40.0
<b>Marge (avant sal., int., etc.)</b>	<b>131 039</b>	<b>60.0</b>
Salaires payés	86 221	39.0
Retraits personnels et prélèvements	16 000	7.0
Impôts, taxe sur capital	0	0.0
<b>Total salaires, retraits, impôts</b>	<b>102 221</b>	<b>46.0</b>
<b>CDR maximum</b>	<b>28 817</b>	<b>13.0</b>
Remboursement capital réel MLT	12 241	6.0
Remboursement intérêt MLT	7 852	4.0
<b>Total paiements</b>	<b>20 039</b>	<b>9.0</b>
<b>Solde résiduel base gestion</b> (capacité d'autofinancement)	<b>8 724</b>	<b>4.0</b>

Le **solde résiduel global** de cette ferme type est de **4 %** de son chiffre d'affaires, une fois l'ensemble de ses dépenses payées, y incluant les retraits de propriétaires et les salaires.



## ÉTAT DES RÉSULTATS ASC DU MODÈLE #2 : « 385 PARTS DE RÉCOLTE »

	Total (\$)	Par part (\$)	(%)
<b>Produits</b>			
Ventes réelles année courante	162 726	422,66	95.0
Valeur des inventaires fin	4 992	12,97	2.9
Plus-value prévue	0	0,00	0.0
Autres revenus	3 578	9,29	2.1
<b>Produits totaux</b>	<b>171 296</b>	<b>444,93</b>	<b>100.0</b>
<b>Charges variables</b>			
Achats pour revente	16 357	42,49	9.5
Approvisionnements			
Fertilisants	1 611	4,18	0.9
Semences et plants	3 176	8,25	1.9
Pesticides	1 105	2,87	0.6
Dépistage	0	0,00	0.0
Autres approvisionnements directs	3 519	9,14	2.1
Cotisations ass. récoltes et stab.	0	0,00	0.0
Intérêts court terme	1 022	2,65	0.6
Sous-total	10 433	27,10	6.1
Opérations culturelles			
Entretien et carburant, mach., équip.	9 014	23,41	5.3
Forfaits spécifiques cultures	0	0,00	0.0
Forfaits généraux répartis	0	0,00	0.0
Revenus travaux extérieurs	0	0,00	0.0
Salaires spécifiques cultures	43 721	113,56	25.5
Sous-total	52 735	136,97	30.8
Mise en marché			
Emballages, contenants, conservation	2 300	5,97	1.3
Publicité et autres mise en marché	1 012	2,63	0.6
Salaires pr emballage et marché	19 544	50,76	11.4
Transports et entreposage à forfait	0	0,00	0.0
Sous-total	22 856	59,37	13.3
<b>Charges variables totales</b>	<b>102 381</b>	<b>265,92</b>	<b>59.8</b>
<b>Charges fixes</b>			
Entretien terre et bâtiments	4 007	10,41	2.3
Entretien et carburant camion	4 493	11,67	2.6
Salaires généraux	5 006	13,00	2.9
Autres frais généraux	14 628	37,99	8.5
Retraits des propriétaires	15 689	40,75	9.2
Intérêts sur MLT	5 645	14,66	3.3
Amort. machineries et équipements	7 959	20,67	4.6
Amortissements bâtiments	4 825	12,53	2.8
<b>Charges fixes totales</b>	<b>62 252</b>	<b>161,69</b>	<b>36.3</b>
<b>Charges totales</b>	<b>164 633</b>	<b>427,62</b>	<b>96.1</b>
<b>Bénéfice pour rém. l'Avoir net</b>	<b>6 663</b>	<b>17,31</b>	<b>3.9</b>



## Portrait technique du modèle #2 : « 385 parts de récolte »

1. Superficie d'ASC en culture :  
5,2 hectares plus 25 % pour effectuer les rotations.
2. Superficie en serre ou en tunnel :  
On estime qu'avec 1m<sup>2</sup> par panier en climat chaud et 3m<sup>2</sup> par panier en climat plus froid, la ferme arrivera à démarrer ses plants et à produire des légumes de façon plus hâtive.
3. Machinerie :  
On aura besoin pour produire les 385 paniers de ce modèle, d'un tracteur par centaine de paniers, ces tracteurs étant préférablement usagés et d'une valeur marchande située entre 5 000 \$ et 10 000 \$. Il faut également s'assurer d'un équilibre entre les petits tracteurs (25 forces) et les plus gros (50 forces), dans la flotte.
4. Équipements agricoles :
  - 1 rotoculteur de 60 pouces avec prise de force sur le tracteur et un petit rotoculteur autonome de 6 à 8 forces;
  - 1 vibro adapté au tracteur;
  - 1 sarcler adapté au tracteur;
  - 1 pulvérisateur et un petit, à dos;
  - 1 épandeur;
  - 1 herse à disque ou 1 charrue
5. Véhicule pour la livraison :  
Pour assurer la livraison fiable de plus de 250 paniers par semaine, pendant environ 20 semaines, il est suggéré d'avoir recours à un camion diesel comme un « cube » pour être capable de faire la distribution debout, à l'abri en cas de pluie.
6. Bâtiments :
  - Salle de montage et d'expédition des paniers : 5 à 10 pieds<sup>2</sup> par panier, selon la disponibilité;
  - Salle de lavage : quelques baignoires feront l'affaire, avec aussi idéalement une baratte à légumes racine;
  - Chambre froide : 3 à 5 pieds<sup>2</sup> par panier;
  - Hangar à machinerie : préférable mais pas indispensable
7. Outils :
  - Compresseur : oui;
  - Soudeuse : oui;
  - Génératrice : oui, pour la serre;
  - Boîtes et contenants : oui, en fonction du nombre de paniers
8. Irrigation / drainage :
  - Canon et étang si une rivière proche;
  - Drainage : tout dépend du sol. Si loam ou argile : oui
9. Main d'oeuvre :  
Nous estimons que ce modèle permet la production d'un plus grand nombre de paniers par UTP. Ici, nous sommes capables de produire plus de 70 paniers par travailleur à temps plein sur une base annuelle (2 500 hres par année), que ce travail soit rémunéré ou pas.



### 6.3. MODÈLE TECHNICO-ÉCONOMIQUE # 3 : « 147 PARTS DE RÉCOLTE »

Ce modèle technico-économique correspond au résultat moyen des fermes participantes au projet dont le nombre de parts de récolte produites et vendues correspond grosso modo à la ferme moyenne du réseau. Cette ferme génère **60 % de son chiffre d'affaires par la formule ASC**. Elle vend **147 parts de récolte** de légumes qu'elle arrive à produire sur **2,9 hectares** (rendement de **51 parts à l'hectare**). Ses ventes totales sont de **127 540 \$** et celles en ASC sont de **76 525 \$**. Son niveau d'endettement est de **65 %** et ses actifs se chiffrent à près de **232 000 \$**. La valeur de l'actif est toutefois relative à la valeur des fonds de terre qui varie beaucoup d'une région à l'autre. Presque 2 personnes et demi (**2,3 UTP**) y travaillent à temps plein en ASC, y incluant les propriétaires (rendement de **64 paniers par UTP**).

#### CAPACITÉ DE REMBOURSEMENT DU MODÈLE # 3 : « 147 PARTS DE RÉCOLTE »

	(\$)	(%)
Produits bruts totaux	127 542	100.0
Charges (avant salaires, int. MLT, amort., taxe capital)	63 296	50.0
<b>Marge (avant sal., int., etc.)</b>	<b>64 245</b>	<b>50.0</b>
Salaires payés	31 500	25.0
Retraits personnels et prélèvements	16 000	12.0
Impôts, taxe sur capital	0	0.0
<b>Total salaires, retraits, impôts</b>	<b>47 500</b>	<b>37.0</b>
<b>CDR maximum</b>	<b>16 746</b>	<b>13.0</b>
Remboursement capital réel MLT	10 168	8.0
Remboursement intérêt MLT	4 027	3.0
<b>Total paiements</b>	<b>14 195</b>	<b>11.0</b>
<b>Solde résiduel base gestion</b> (capacité d'autofinancement)	<b>2 550</b>	<b>2.0</b>

Le **solde résiduel global** de cette ferme type est de **2 %** de son chiffre d'affaires, une fois l'ensemble de ses dépenses payées, y incluant les retraits de propriétaires et les salaires.



### ÉTAT DES RÉSULTATS ASC DU MODÈLE # 3 : « 147 PARTS DE RÉCOLTE »

	Total (\$)	Par part (\$)	(%)
<b>Produits</b>			
Ventes réelles année courante	72 765	495,00	95.1
Valeur des inventaires fin	2 520	17,14	3.3
Plus-value prévue	0	0,00	0.0
Autres revenus	1 240	8,44	1.6
<b>Produits totaux</b>	<b>76 525</b>	<b>520,58</b>	<b>100.0</b>
<b>Charges variables</b>			
Achats pour revente	2 940	20,00	3.8
Approvisionnements			
Fertilisants	683	4,65	0.9
Semences et plants	2 532	17,22	3.3
Pesticides	559	3,80	0.7
Dépistage	98	0,67	0.1
Autres approvisionnements directs	1 729	11,76	2.3
Cotisations ass. récoltes et stab.	0	0,00	0.0
Intérêts court terme	10	0,07	0.0
Sous-total	5 611	38,17	7.3
Opérations culturelles			
Entretien et carburant, mach., équip.	4 182	28,45	5.5
Forfaits spécifiques cultures	60	0,41	0.1
Forfaits généraux répartis	2 430	16,53	3.2
Revenus travaux extérieurs	0	0,00	0.0
Salaires spécifiques cultures	13 783	93,76	18.0
Sous-total	20 455	139,15	26.7
Mise en marché			
Emballages, contenants, conservation	1 625	11,05	2.1
Publicité et autres mise en marché	1 683	11,45	2.2
Salaires pr emballage et marché	5 016	34,12	6.6
Transports et entreposage à forfait	108	0,73	0.1
Sous-total	8 432	57,36	11.0
<b>Charges variables totales</b>	<b>37 438</b>	<b>254,68</b>	<b>48.9</b>
<b>Charges fixes</b>			
Entretien terre et bâtiments	3 946	26,84	5.2
Entretien et carburant camion	2 725	18,54	3.6
Salaires généraux	746	5,07	1.0
Autres frais généraux	7 089	48,22	9.3
Retraits des propriétaires	10 903	74,17	14.2
Intérêts sur MLT	1 475	10,03	1.9
Amort. machineries et équipements	6 614	44,99	8.6
Amortissements bâtiments	2 654	18,05	3.5
<b>Charges fixes totales</b>	<b>36 152</b>	<b>245,93</b>	<b>47.2</b>
<b>Charges totales</b>	<b>73 590</b>	<b>500,61</b>	<b>96.2</b>
<b>Bénéfice pour rém. l'Avoir net</b>	<b>2 935</b>	<b>19,97</b>	<b>3.8</b>



### Portrait technique du modèle # 3 : « 147 parts de récolte »

1. Superficie d'ASC en culture :  
3 hectares plus 25 % pour effectuer les rotations.
2. Superficie en serre ou en tunnel :  
On estime qu'avec 1m<sup>2</sup> par panier en climat chaud et 3m<sup>2</sup> par panier en climat plus froid, la ferme arrivera à démarrer ses plants et à produire des légumes de façon plus hâtive.
3. Machinerie :  
On aura besoin pour produire les 147 paniers de ce modèle, de 2 tracteurs usagés d'une valeur située entre 5 000 \$ et 10 000 \$, l'un pouvant être plus petit (25 forces) et l'autre plus gros (50 forces).
4. Équipements agricoles :
  - 1 rotoculteur de 60 pouces avec prise de force sur le tracteur et un petit rotoculteur autonome de 6 à 8 forces;
  - 1 vibro adapté au tracteur;
  - 1 sarcler adapté au tracteur;
  - 1 petit pulvérisateur;
  - 1 épandeur;
  - 1 herse à disque ou 1 charrue
5. Véhicule pour la livraison :  
Pour assurer la livraison fiable de 147 paniers par semaine, pendant environ 20 semaines, il est suggéré d'avoir recours à un camion diesel comme un « cube » pour être capable de faire la distribution debout, à l'abri en cas de pluie. On pourrait aussi bien sûr utiliser un camion de type « Éconoline » ou un « pick-up » muni d'une remorque.
6. Bâtiments :
  - Salle de montage et d'expédition des paniers : 5 à 10 pieds<sup>2</sup> par panier, selon la disponibilité;
  - Salle de lavage : quelques baignoires feront l'affaire, avec aussi idéalement une baratte à légumes racine;
  - Chambre froide : 3 à 5 pieds<sup>2</sup> par panier;
  - Hangar à machinerie : préférable mais pas indispensable
7. Outils :
  - Compresseur : oui;
  - Soudeuse : oui;
  - Génératrice : oui, pour la serre;
  - Boîtes et contenants : oui, en fonction du nombre de paniers
8. Irrigation / drainage :
  - Canon et étang si une rivière proche;
  - Drainage : tout dépend du sol. Si loam ou argile : oui
9. Main d'oeuvre :  
Le diagnostic comptable réalisé auprès de quelques fermes de cette dimension permet de dire que la production d'environ 60 à 65 paniers par UTP est possible pour ce modèle, que cette main d'oeuvre soit salariée, fournie par les propriétaires ou des personnes bénévoles, comme l'ASC le favorise.



## 6.4. MODÈLE TECHNICO-ÉCONOMIQUE # 4 : « 38 PARTS DE RÉCOLTE »

Ce modèle technico-économique correspond au résultat moyen des fermes participantes au projet dont le nombre de parts de récolte produites et vendues correspond grosso modo aux fermes en démarrage du réseau. Cette ferme génère **80 % de son chiffre d'affaire par la formule ASC**. Elle vend **38 parts de récolte** de légumes qu'elle arrive à produire sur **0,5 hectare** (rendement de **75 parts à l'hectare**). Ses ventes totales sont de **23 762 \$** et celles en ASC sont de **14 975 \$**. Son niveau d'endettement est de **65 %** et ses actifs se chiffrent à près de **75 000 \$**. Un peu plus d'une demie personne (**0,64 UTP**) y travaille à temps plein en ASC, y incluant le propriétaire (rendement de **59 paniers par UTP**).

### CAPACITÉ DE REMBOURSEMENT DU MODÈLE # 4 : « 38 PARTS DE RÉCOLTE »

	(\$)	(%)
Produits bruts totaux	23 762	100.0
Charges (avant salaires, int. MLT, amort., taxe capital)	100 136	67.0
<b>Marge (avant sal., int., etc.)</b>	<b>13 626</b>	<b>33.0</b>
Salaires payés	0	0.0
Retraits personnels et prélèvements	6 400	27.0
Impôts, taxe sur capital	0	0.0
<b>Total salaires, retraits, impôts</b>	<b>6 400</b>	<b>27.0</b>
<b>CDR maximum</b>	<b>7 226</b>	<b>6.0</b>
Remboursement capital réel MLT	2 894	2.0
Remboursement intérêt MLT	3 832	1.0
<b>Total paiements</b>	<b>7 302</b>	<b>4.0</b>
<b>Solde résiduel base gestion</b> (capacité d'autofinancement)	<b>500</b>	<b>2.0</b>

Le **solde résiduel global** de cette ferme type est de **2 %** de son chiffre d'affaires, une fois l'ensemble de ses dépenses payées, y incluant les retraits de propriétaires et les salaires.



### ÉTAT DES RÉSULTATS ASC DU MODÈLE # 4 : « 38 PARTS DE RÉCOLTE »

	Total (\$)	Par part (\$)	(%)
<b>Produits</b>			
Ventes réelles année courante	18 810	495,00	98,9
Valeur des inventaires fin	0	0,00	0,0
Plus-value prévue	0	0,00	0,0
Autres revenus	200	5,26	1,1
<b>Produits totaux</b>	<b>19 010</b>	<b>500,26</b>	<b>100,0</b>
<b>Charges variables</b>			
Achats pour revente	298	7,84	1,6
Approvisionnements			
Fertilisants	213	5,61	1,1
Semences et plants	760	20,00	4,0
Pesticides	20	0,53	0,1
Dépistage	17	0,45	0,1
Autres approvisionnements directs	684	18,00	3,6
Cotisations ass. récoltes et stab.	0	0,00	0,0
Intérêts court terme	89	2,34	0,5
Sous-total	1 783	46,92	9,4
Opérations culturelles			
Entretien et carburant, mach., équip.	531	13,97	2,8
Forfaits spécifiques cultures	0	0,00	0,0
Forfaits généraux répartis	0	0,00	0,0
Revenus travaux extérieurs	0	0,00	0,0
Salaires spécifiques cultures	0	0,00	0,0
Sous-total	531	13,97	2,8
Mise en marché			
Emballages, contenants, conservation	94	2,47	0,5
Publicité et autres mise en marché	304	8,00	1,6
Salaires pr emballage et marché	0	0,00	0,0
Transports et entreposage à forfait	0	0,00	0,0
Sous-total	398	10,47	2,1
<b>Charges variables totales</b>	<b>3 010</b>	<b>79,21</b>	<b>15,8</b>
<b>Charges fixes</b>			
Entretien terre et bâtiments	1 000	26,32	5,3
Entretien et carburant camion	1 330	35,00	7,0
Salaires généraux	0	0,00	0,0
Autres frais généraux	2 090	55,00	11,0
Retraits des propriétaires	5 120	134,74	26,9
Intérêts sur MLT	3 066	80,68	16,1
Amort. machineries et équipements	2 090	55,00	11,0
Amortissements bâtiments	686	18,05	3,6
<b>Charges fixes totales</b>	<b>15 382</b>	<b>404,79</b>	<b>80,9</b>
<b>Charges totales</b>	<b>18 392</b>	<b>484,00</b>	<b>96,7</b>
<b>Bénéfice pour rém. l'Avoir net</b>	<b>618</b>	<b>16,26</b>	<b>3,3</b>



#### **Portrait technique du modèle #4 : « 38 parts de récolte »**

1. Superficie d'ASC en culture :  
Un seul hectare suffit à produire les 38 paniers et à opérer les rotations requises.
2. Superficie en serre ou en tunnel :  
On estime qu'avec 1m<sup>2</sup> par panier en climat chaud et 3m<sup>2</sup> par panier en climat plus froid, la ferme arrivera à démarrer ses plants et à produire des légumes de façon plus hâtive.
3. Machinerie :  
On aura besoin pour produire les 38 paniers de ce modèle, de 2 petits rotoculteurs de 6 à 8 forces.
4. Équipements agricoles :
  - 1 petit pulvérisateur à dos;
  - 1 semoir de précision;
  - Les outils de base (pelles, bêches, râteaux, etc.)
5. Véhicule pour la livraison :  
Pour assurer la livraison fiable de 38 paniers par semaine, pendant environ 20 semaines, il est suggéré d'avoir recours à un véhicule de type « Éconoline » ou un « pick-up » muni d'une remorque, ou bien à un véhicule familial (7 passagers) dont on peut retirer les bancs.
6. Bâtiments :
  - Salle de montage et d'expédition des paniers : 5 à 10 pieds<sup>2</sup> par panier, selon la disponibilité;
  - Salle de lavage : quelques baignoires feront l'affaire pour laver les légumes à la main ;
  - Chambre froide : pas absolument nécessaire. Il faut toutefois s'assurer que les fruits et légumes fraîchement récoltés soient rapidement abrités du soleil et de la chaleur, dans un lieu qui reste frais
7. Outils :
  - Boîtes et contenants : oui, en fonction du nombre de paniers;
  - Petits outils courants
8. Irrigation / drainage :
  - Pour une surface de moins d'un hectare, le goutte à goutte est une bonne solution d'irrigation. Le gicleur peut aussi faire l'affaire ;
  - Drainage : Les planches culturales devraient faciliter le drainage de surface
9. Main d'oeuvre :  
Sur une relative petite surface, le temps requis pour les déplacements est réduit ce qui permet de jardiner plus efficacement. On estime que pour ce modèle, une personne à temps plein (2 500 hres par année) arrivera à produire près de 60 paniers.



## 7. VUE D'ENSEMBLE ET ANALYSE DES MODÈLES DE PRODUCTION D'ASC

Le tableau suivant met en relief chacun des 4 modèles technico-économiques précédents, vus sous différents indicateurs financiers. La section suivante (7) est une analyse de ce tableau.

**TABLEAU 9 : SYNTHÈSE DES 4 MODÈLES TECHNICO-ÉCONOMIQUES**

Modèle	Nb. de paniers (unités)	Revenu moyen /pan. (\$)	Chiffre d'affaires total (\$)	Revenu en ASC (%)	Endettement (%)	Rendement hectare (pan.)	Charges variables en ASC (% rev.)	Charges fixes en ASC (% rev.)	Nb. d'UTP pour l'ASC	Nb. de paniers par UTP	Bénéfice net en ASC (% ch. aff.)	Retraits des proprios (\$/pan.)
# 1	210	450	130 140	73	45	65	53	45	2,85	73	2.4	57
# 2	385	445	218 153	78	64	74	60	36	5,2	74	3.9	41
# 3	147	521	127 542	60	65	51	49	47	2,3	64	3.8	74
# 4	38	500	23 762	80	65	75	16	81	0,64	59	3.3	135

### Quelques éléments d'analyse

Dans les quelques lignes suivantes, nous faisons une courte analyse des modèles technico-économiques par le biais de certaines rubriques de revenus ou de dépenses.



### **Frais variables et frais fixes**

Toutes les fermes comportent un certain nombre de dépenses liées à leur fonctionnement de base. On pense entre autres aux amortissements, à l'entretien des terres et des bâtiments, aux intérêts reliés aux emprunts à long terme. Ces frais ne sont pas reliés directement au nombre de parts de récolte produites par les fermiers ou fermières. Ce sont des charges dites fixes. Calculés par rapport au nombre de paniers produits et vendus, on comprend bien que plus on en produit, plus ces frais réduisent. C'est d'ailleurs un des éléments qui ressort clairement de la comparaison entre les 4 modèles, dans le tableau 9. À l'inverse, le même tableau nous indique également que plus on produit de paniers, plus les frais variables par panier augmentent, jusqu'au niveau de 60 % des revenus, dans le cas de la ferme qui produit 385 parts de récolte.

### **La main d'œuvre**

On conçoit aussi le lien logique entre le nombre de paniers produits par unité de travail personne. Pour les fins du projet et de la comparaison entre les fermes, on a établi que les producteurs et les salariés toucheraient respectivement 8000 \$ et 21 000 \$ pour 2 500 hres de travail, ces chiffres représentant bien la réalité. Une fois ce barème établi, il est plus facile d'établir la comparaison. Celle-ci nous révèle que la ferme qui produit le plus grand nombre de paniers (385) arrive à en produire 74 par UTP (unité travail personne). Au contraire, la ferme qui produit 38 parts requiert une force de main d'œuvre complète pour produire 59 paniers. La différence tient sans aucun doute du niveau de mécanisation plus élevé requis pour produire de façon rentable 385 paniers. Les tâches sont sans doute plus spécialisées sur une ferme qui produit ce nombre de panier, ce qui en augmente l'efficacité.

### **Le retrait des propriétaires**

Pour vivre, les fermiers et fermières prélèvent du revenu de la vente des parts de récolte certaines sommes. On verra aussi, pour ce type de dépense, le lien clair et inverse, entre ce nombre de parts produites et le montant moyen par panier qui est prélevé par nos fermiers et fermières de famille. Il passe de 42 \$ par panier pour la ferme qui en produit 385, à 135 \$ par panier pour la ferme qui en produit 38. Ceci peut notamment s'expliquer par le fait que la ferme qui produit 38 paniers n'embauche aucune personne pour les produire. Toutes les dépenses de main d'œuvre requises pour faire ces paniers passent à la rubrique « retrait des propriétaires », alors que pour produire 385 paniers, les fermes ont recours à la main d'œuvre externe et salariée. Ça peut aussi s'expliquer par le fait que les besoins des familles fermières n'augmentent pas nécessairement de façon équivalente avec l'augmentation du nombre de paniers produits. On le conçoit bien.

### **À propos des revenus moyens par part**

Il n'y a pas de lien logique entre le nombre de parts produites et leur prix. En effet, la manière dont Équiterre a choisi de promouvoir la formule de l'ASC en laissant le soin aux fermes de fixer le contenu de leur part de récolte explique sans aucun doute qu'il ne semble pas y avoir de lien entre ces deux facteurs. La formule de l'ASC cherche d'ailleurs à « sortir » les fermes maraîchères diversifiées « bio » de la logique marchande par laquelle elles seraient en compétition les unes et les autres et qui ferait qu'à terme, on pourrait observer un tel type de lien (des paniers moins dispendieux lorsqu'issus d'une ferme qui en fait beaucoup). Cette approche permet aux fermes de se concentrer sur leur coût de production afin qu'ils soient d'abord entièrement couverts par les revenus et pour qu'ils soient à terme justement moins importants que ces revenus.



## 8. CONCLUSION

En soi, la croissance de la formule de l'ASC au Québec a contribué à renforcer la crédibilité des modèles de mise en marché courts et solidaires, comme il en émerge plusieurs au Québec. Cette seconde étude des coûts de production propres à ce modèle rajoute aussi à sa crédibilité. Premièrement parce que les producteurs du réseau et le ministère de l'agriculture du Québec, via le *Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique*, y ont vu l'intérêt de creuser la question des coûts de production et ont décidé de s'investir davantage dans l'avenir de l'ASC par la production de modèles technico-économiques susceptibles de soutenir les agriculteurs et agricultrices intéressés. Deuxièmement parce que les résultats de l'étude démontrent que la formule et les fermes qui l'appliquent (du moins celles qui ont participé à l'étude) sont sur le chemin de la viabilité financière. Dans le contexte actuel de l'agriculture et de la crise des revenus agricoles et de la cohabitation urbains-ruraux parfois difficile, le rapprochement entre les citoyens et les agriculteurs, par de telles formules, semble plus que pertinent.

Après 11 ans de travail de promotion et de sensibilisation auprès des citoyens et 11 ans de formation, d'animation et de soutien auprès des fermes qui appliquent cette solution, nous sommes plus confiants que jamais à la fois dans la formule ASC elle-même, mais aussi dans ce qu'elle peut offrir à l'ensemble de l'agriculture québécoise, en tant que solution concrète, humaine et solidaire, écologique et économiquement viable.



## 9. RÉFÉRENCES UTILES

**TABLEAU DE COORDONNÉES D'ORGANISATIONS UTILES À LA GESTION ET AU FINANCEMENT**

Régions du Québec	Groupes conseils agricoles	Financières agricoles	
Est du Québec	<b>Groupe Pousse-Vert</b> 418-867-5678 gcardl@fgcaq.com	<b>Centre de service de Caplan</b> 418-388-2689 caplan@fadq.qc.ca	
	<b>GCA Côte du Sud</b> 418-856-6565 gcacs@fgcaq.com	<b>Centre de service de Rimouski</b> 418-727-3564 rimouski@fadq.qc.ca	
	<b>GCA du Témis</b> 418-899-6776 gcatemis@fgcaq.com	<b>Centre de service de Rivière-du-Loup</b> 418-867-1264 riviere-du-loup@fadq.qc.ca	
	<b>GCA Matapédia-Matane</b> 418-629-5688 gcamata@fgcaq.com		
Grande région de Québec	<b>GCA Montmagny</b> 418-248-8952 gcam@fgcaq.com	<b>Centre de service de Lévis</b> 418-833-7575 levis@fadq.qc.ca	
	<b>GCA Lévis-Bellechasse</b> 418-882-0306 gcalb@fgcaq.com	<b>Centre de service de Sainte-Marie</b> 418-386-8084 sainte-marie@fadq.qc.ca	
	<b>GCA de Portneuf</b> 418-286-3127 gcaportneuf@gcaq.com	<b>Saint-Georges</b> 418-226-3110 saint-georges@fadq.qc.ca	
	<b>GCA Beaurivage</b> 418-387-3396 gcabeaurivage@fgcaq.com	<b>Centre de service de Québec</b> 418-528-1552 quebec@fadq.qc.ca	
	<b>GCA Lotbinière-Nord</b> 418-926-3212 gcaln@gcaq.com		
	<b>GCA de Charlevoix</b> 418-457-3581 gcacharlevoix@fgcaq.com		
	<b>GCA Chaudière Etchemin</b> 418-387-2676 gpace@fgcaq.com		
	<b>GCA Beauce-Frontenac</b> 418-226-3200 gcabf@fgcaq.com		
	Centre du Québec / Estrie / Mauricie	<b>GCA Gestion plus</b> 819-758-7350 (Victoriaville) gestionplus2004@fgcaq.com	<b>Centre de service de Drummondville</b> 819-475-8461 drummondville@fadq.qc.ca
		<b>GCA Centre du Québec</b> 819-336-5799 gcacq@fgcaq.com	<b>Centre de service de Nicolet</b> 819-293-6991 nicolet@fadq.qc.ca
<b>GCA de Coaticook</b> 819-849-7433 gcacoaticook@fgcaq.com		<b>Centre de service de Victoriaville</b> 819-758-8239 victoriaville@fadq.qc.ca	
		<b>Centre de service de Sherbrooke</b> 819-820-3925 sherbrooke@fadq.qc.ca	
		<b>Centre de service de Trois-Rivières</b> 819-371-6970 trois-rivieres@fadq.qc.ca	



## TABLEAU DE COORDONNÉES D'ORGANISATIONS UTILES À LA GESTION ET AU FINANCEMENT (SUITE)

Régions du Québec	Groupes conseils agricoles	Financières agricoles
<b>Saguenay</b>	<b>GCA Lac-St-Jean Est</b> 418-668-7967 gcalsje@fgcaq.com <b>GCA Piékouagan</b> 418-679-5661 gcapiék@fgcaq.com <b>GCA du Saguenay</b> 418-547-9191 gcasaguenay@fgcaq.com	<b>Centre de service d'Alma</b> 418-668-2369 alma@fadq.qc.ca
<b>Laurentide-Lanaudière / Outaouais</b>	<b>GCA de l'Outaouais</b> 819-986-8544 gcao@fgcaq.com <b>GCA Hautes-Laurentides</b> 819-623-2270 gcahl@fgcaq.com <b>GCA Lanaudière</b> 450-753-5153 gcal@fgcaq.com <b>GCA Basses Laurentides</b> 450-472-0440 gcabl@fgcaq.com <b>GGA Ontario</b> 450-424-6201 ggaontario@fgcaq.com	<b>Centre de service de Saint-Eustache</b> 450-472-1140 saint-eustache@fadq.qc.ca <b>Centre de service de l'Assomption</b> 450-589-9727 assumption@fadq.qc.ca <b>Centre de service de Gatineau</b> 819-986-1997 gatineau@fadq.qc.ca
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	<b>GCA du Témiscamingue</b> 819-629-5010 gcat@fgcaq.com <b>GCA Abitibi-Ouest</b> 819-333-9962 gcaao@fgcaq.com <b>GCA Abitibi</b> 819-732-0710 gcaabitibi@fgcaq.com	<b>Centre de service d'Amos</b> 819-444-5335 amos@fadq.qc.ca <b>Centre de service de Rouyn-Noranda</b> 819-763-3617 rouyn@fadq.qc.ca
<b>Montérégie</b>	<b>SGA Iberville-Missisquoi</b> 450-359-4761 sgaim@fgcaq.com <b>GAC Progestion</b> 450-774-2502 proggestion@fgcaq.com <b>GCA du Suroît</b> 450-371-0073 gcasuroit@fgcaq.com	<b>Centre de service de Granby</b> 450-776-7145 granby@fadq.qc.ca <b>Centre de service de La Prairie</b> 450-444-1748 laprairie@fadq.qc.ca <b>Centre de service de Salaberry-de-Valleyfield</b> 450-370-3040 valleyfield@fadq.qc.ca <b>Centre de service de Saint-Hyacinthe</b> 450-778-6635 saint-hyacinthe@fadq.qc.ca <b>Centre de service de Saint-Jean-sur-Richelieu</b> 450-358-9780 saint-jean@fadq.qc.ca
<b>Autres références utiles</b>	<b>Groupes conseils agricoles</b>	<b>Financières agricoles</b>
<b>Fournisseurs de logiciels</b>	<b>Agri-Gestion</b> www.agrigestion.ca	<b>SIGA Informatique</b> www.siga.qc.ca
<b>Information et expertise</b>	<b>Agri-Réseau</b> www.agrireseau.qc.ca	<b>CRAAQ</b> www.craaq.qc.ca

